
RECOMMANDATIONS



Nous vous remercions d'avoir choisi ROCHELEAU pour vos composantes de bois massif. Nous sommes convaincus que vous apprécierez la qualité et la performance de nos produits fabriqués dans un environnement contrôlé et dans le respect des hauts standards de fabrication dans ce domaine.



La structure du bois est conçue par la nature comme un système de transport pour l'humidité et pour les substances nutritives de l'arbre vivant. Ce système de transport reste en place une fois que nous créons une composante de bois. Il faut garder cela à l'esprit. Le bois est hygroscopique, ce qui signifie qu'il absorbe les liquides et même, l'humidité relative présente dans la pièce (recommandé 45 à 55 %). À l'inverse, le bois peut également perdre de l'humidité s'il est entreposé dans une pièce trop sèche (recommandé entre 18 et 23°C). Ainsi, pour vous assurer de conserver vos composantes de bois en bonne condition, prenez d'abord garde de ne pas laisser d'eau sur leur surface, car elle l'absorbera et se gonflera. À l'inverse, si la surface de bois est exposée à une sécheresse excessive, elle risque de craqueler.



Éviter de déposer directement sur les surfaces des éléments trop chauds comme un chaudron, poêlon, etc.

Éviter de laisser trainer un chiffon humide sur les surfaces afin d'éviter le gonflement du bois.



Un entretien avec un savon doux est nécessaire afin de prévenir toute prolifération de bactéries et odeurs désagréables, particulièrement sur les plans de travail en contact direct avec la nourriture.



En fonction de l'utilisation que vous en ferez, nous vous recommandons de nourrir périodiquement votre surface de travail avec de l'huile minérale alimentaire pour plan de travail. Nous recommandons de huiler votre surface de travail une fois par mois (voir le document d'entretien des surfaces de travail en bois huilé).

EXPLICATIONS DU MOUVEMENT DU BOIS

Causes	Problèmes	Solutions
Trop humide		Utilisez un déshumidificateur pour balancer l'humidité
Trop sec		Utilisez un humidificateur pour balancer l'humidité

Rétractation :

Lorsque l'air ambiant est en dessous de l'humidité prescrite (35 %), votre comptoir peut se rétracter de 1/8" au 12".

Ex. : Un comptoir ayant 36" peut se rétracter de 3/8" qui donnera une mesure de 35 5/8".



Dilatation :

Lorsque l'air ambiant est au-dessus de l'humidité prescrite (55 %), votre comptoir peut se dilater de 1/8" au 12".

Ex. : Un comptoir ayant 36" peut se dilater de 3/8" donc, on aura une mesure de 36 3/8".

